

L'Éveil et La Concorde - Actualités

Le député Charette demande un «véritable agrandissement»



Publié le 14 Janvier 2011
Benoît Bilodeau 

Débordement à l'Hôpital de Saint-Eustache

Sujets : [Hôpital de Saint-Eustache](#) , [Services sociaux](#) , [Hôpital du Sacré-Coeur](#) , [Deux-Montagnes](#) , [Québec](#) , [Saint-Eustache](#)

Face à la situation que vit l'Hôpital de Saint-Eustache, aux prises avec des taux d'occupation dépassant les 300 %, le député de Deux-Montagnes, Benoît Charette, demande à ce que l'urgence de l'établissement eustachois, la seule au Québec à ne pas l'avoir été ces dernières années, dit-il, soit véritablement agrandie, et cela, dans un échéancier serré.

Réagissant aux cas de débordement vécus en début d'année à l'Hôpital de Saint-Eustache, M. Charette s'explique mal cette situation. *«L'activité grippale et la résurgence annuelle de la gastro-entérite sont des phénomènes connus et documentés. Pourquoi le ministre de la Santé et des Services sociaux n'a-t-il pas mieux planifié ses actions pour en atténuer les impacts? Ses récentes annonces, au cœur de la crise, démontrent son manque de planification»*, a déploré, dans un communiqué de presse, M. Charette.

Pour ce qui est de l'ajout de lits annoncés avant Noël, M. Charette estime que cela, même s'il s'agit d'une mesure bien accueillie, ne réglera pas nécessairement le problème de l'urgence de l'Hôpital de Saint-Eustache, *«une situation qui frôle la catastrophe annuellement»*, d'insister le député péquiste. *«Améliorer ou agrandir de l'intérieur n'est pas l'expression d'une vision à long terme, surtout pour un hôpital qui dessert une région en pleine poussée démographique»*, de préciser M. Charette dans son communiqué de presse.

Pour le député de Deux-Montagnes, le ministre Yves Bolduc doit profiter du prochain budget pour annoncer des travaux d'agrandissement qui seront réalisés le plus rapidement possible, et non sur une période de trois à cinq ans. *«Notre hôpital dessert 150 000 citoyennes et citoyens des Basses-Laurentides, et accueille annuellement 50 000 patients. C'est plus que l'urgence de l'Hôpital du Sacré-Coeur et autant que celle de l'Hôpital de Saint-Jérôme qui, par son statut d'hôpital régional, dispose de meilleures ressources que celui de Saint-Eustache»*, fait-il valoir, tout en se disant très préoccupé par l'imposant contingent de personnes âgées de 65 ans et plus qui occupent des lits à l'urgence eustachoise.

Aussi, M. Charette a réitéré sa proposition d'implanter une unité de médecine familiale (UMF) pour augmenter le nombre de médecins à l'Hôpital de Saint-Eustache. *«En gardant ces nouveaux médecins parmi nos rangs quand ils terminent leur formation au sein de l'UMF, nous réussirions à réduire la pénurie de médecins. Nous disposerions d'un outil de formation, de développement et d'attraction pour combler nos besoins»*, d'indiquer le député de Deux-Montagnes.

Enfin, le député a conclu son communiqué de presse en rendant hommage à ceux et celles qui œuvrent dans le réseau de la santé, malgré des conditions extrêmement difficiles: *«Nous souhaitons tous qu'il y ait plus de lits, plus de ressources et plus d'argent non seulement pour les patients, mais aussi pour les infirmières, les préposés et les médecins.»*



(Photo Michel Chartrand – R) - Le député de Deux-Montagnes, Benoît Charette, a déploré la situation vécue à l'Hôpital de Saint-Eustache.